



## ÉCOLE LES PRIMEVÈRES – JOUVENCE COMMISSION SCOLAIRE DES DÉCOUVREURS

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement  
tenue le 17 septembre 2019 à 19h,  
à l'école Les Primevères,  
au 1465 rue Félix-Antoine à Québec

Sont présents :

M <sup>me</sup> Sandra Leblanc	M <sup>me</sup> Catherine Fournel
M <sup>me</sup> Marie-Eve Gagné	M <sup>me</sup> Nancy Gendron
M <sup>me</sup> Kim BeauBien	M <sup>me</sup> Sophie Nadeau
M <sup>me</sup> Karine Dionne	M <sup>me</sup> Marie-Renée Coulombe
M. Aurélien Dupuy	M <sup>me</sup> Julie Drapeau
M <sup>me</sup> Hélène Beaulieu	M <sup>me</sup> Marie-Eve Bouffard
M <sup>me</sup> Valérie Lépine	M. Yan Castilloux

Sont aussi présents :

M. Maxim Pilote, directeur  
M. Bruno Duquet, directeur adjoint

Secrétaire : M<sup>me</sup> Sophie Boucher-Morel

## **Ordre du jour**

### **Bloc d'ouverture**

1. Vérification du quorum
2. Ouverture de l'assemblée
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Parole au public
5. Adoption et suivis du procès-verbal de la rencontre du 26 août 2019

### **Bloc décisions**

6. Adoption des règles d'élections afin de pourvoir les postes et définition de leur mandat
7. Élection d'un(e) président(e) du conseil d'établissement (art. 56 et 58)
8. Élection d'un(e) vice-président(e) du conseil d'établissement (art. 60)
9. Nomination des représentants de la communauté
10. Nomination d'un(e) secrétaire des séances du conseil
11. Nomination d'un(e) trésorier(ère) du conseil
12. Nomination d'un représentant au comité de parents
13. Conflit d'intérêts et autorisation de divulgation de renseignements personnels (art. 70)
14. Adoption du calendrier des séances du CE pour 2019-2020 (art. 67)
15. Règles de régie interne du conseil d'établissement (dépôt pour adoption)
16. Activités nécessitant un déplacement à l'extérieur ou un changement aux heures régulières pour l'année 2019-2020

### **Bloc consultations**

17. Informations générales
  - a) de la direction ;
  - b) du personnel ;
  - c) du commissaire.
18. Divers
  - a) photo scolaire
  - b) collation
19. Levée de l'assemblée

## 1. Vérification du quorum

M. Maxim Pilote constate le quorum.

## 2. Ouverture de l'assemblée

M. Maxim Pilote, directeur, souhaite la bienvenue aux membres et ouvre l'assemblée. M. Maxim Pilote préside l'assemblée jusqu'à l'élection de la présidente.

## 3. Adoption de l'ordre du jour

Après la vérification du quorum et l'ouverture de l'assemblée, M. Maxim Pilote présente l'ordre du jour.

**C.E. 19-20-01** Il est proposé par M<sup>me</sup> Catherine Fournel, appuyé par M<sup>me</sup> Kim BeauBien, d'adopter l'ordre du jour proposé.

## 4. Parole au public

Il n'y a pas d'intervention du public.

## 5. Adoption et suivis du procès-verbal de la rencontre du 26 août 2019

### Modification

Aucune modification.

### Suivi

Aucun suivi.

**C.E. 19-20-02** Il est proposé par M<sup>me</sup> Marie-Eve Bouffard, appuyé par M<sup>me</sup> Marie-Renée Coulombe, d'approuver le procès-verbal de la rencontre du 26 août 2019.

## **6. Définition des rôles et responsabilités des membres du CE**

M. Maxim Pilote explique les différents rôles et responsabilités des membres du conseil d'établissement tel que détaillés dans le document *Règles de régie interne* adopté par le conseil d'établissement le 10 septembre 2018.

## **7. Élection d'un(e) président(e) du conseil d'établissement (art. 56 et 58)**

M. Maxim Pilote annonce que les membres doivent élire un(e) président(e). M<sup>me</sup> Catherine Fournel est proposée par M. Yan Castilloux. M<sup>me</sup> Catherine Fournel accepte le poste et elle est nommée présidente du conseil d'établissement.

## **8. Élection d'un(e) vice-président(e) du conseil d'établissement (art. 60)**

M. Maxim Pilote invite les membres à élire un(e) vice-président(e) qui exercera les fonctions de la présidente en cas d'absence de cette dernière. M<sup>me</sup> Marie-Eve Gagné est proposée comme vice-présidente, mais elle refuse. M. Aurélien Dupuy est également proposé comme vice-président, mais il refuse. M. Yan Castilloux est proposé comme vice-président. Il accepte le poste et il est nommé vice-président du conseil.

## **9. Nomination des représentants de la communauté**

M. Maxim Pilote propose aux membres d'inviter toute personne de la communauté qui désire s'impliquer dans le conseil d'établissement à se joindre aux séances. M. Réjean Martel, représentant de la communauté des dernières années, sera invité, par la présidente, pour assister à la prochaine séance.

## **10. Nomination d'une secrétaire des séances du conseil**

M. Maxim Pilote explique que le conseil d'établissement doit désigner une secrétaire. Comme aucun membre ne se propose, le conseil propose M<sup>me</sup> Sophie Boucher-Morel. Elle est nommée secrétaire des séances du conseil, sans toutefois être membre de celui-ci.

### **11. Nomination d'un(e) trésorier(ère) du conseil**

M. Maxim Pilote annonce que le conseil d'établissement doit élire un trésorier(ère). M<sup>me</sup> Marie-Eve Bouffard est proposée comme trésorière. Elle accepte le poste et elle est nommée trésorière du conseil.

### **12. Nomination d'un représentant au comité de parents**

M. Maxim Pilote annonce que le conseil d'établissement doit élire un représentant au comité de parents. M. Yan Castilloux se propose. Il est nommé représentant du comité de parents.

### **13. Conflit d'intérêts et autorisation de divulgation de renseignements personnels (art. 70)**

M. Maxim Pilote invite tous les membres du conseil à compléter le *Formulaire d'autorisation à la divulgation de renseignements personnels* ainsi que le *Formulaire de conflit d'intérêts*. Une fois complétés, les formulaires doivent être remis à M. Maxim Pilote.

### **14. Adoption du calendrier des séances du CE pour 2019-2020 (art. 67)**

M. Maxim Pilote présente aux membres le calendrier des séances du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2019-2020. Les dates conviennent à tous les membres.

**C.E.-22-19-20-03**

Il est proposé par M<sup>me</sup> Marie-Eve Bouffard, appuyé par M<sup>me</sup> Kim BeauBien, d'adopter le calendrier des séances du CE pour l'année scolaire 2019-2020.

### **15. Règles de régie interne du conseil d'établissement (dépôt pour adoption)**

M<sup>me</sup> Catherine Fournel explique les différentes règles de régie interne du conseil d'établissement. Elle donne des précisions sur celles-ci. M. Maxim Pilote ajoute également quelques informations. Les membres discutent et proposent quelques modifications au document.

Il est proposé de modifier le taux horaire remboursé pour le gardiennage. Actuellement, le taux est 5\$ de l'heure. Après discussion, les membres proposent un remboursement de 8\$ de l'heure.

**C.E.-22-19-20-04** Il est proposé par M<sup>me</sup> Marie-Eve Bouffard, appuyé par M<sup>me</sup> Kim BeauBien, d'adopter cette modification aux règles de régie interne du conseil d'établissement.

Une autre modification concernant les remboursements des dépenses aux membres est proposée. Alors que les frais de déplacement étaient de 0,45\$/km, les membres proposent que les frais de déplacement soient conformes à la politique de remboursement de la commission scolaire.

**C.E.-22-19-20-05** Il est proposé par M<sup>me</sup> Sophie Nadeau, appuyé par M<sup>me</sup> Marie-Eve Bouffard, d'adopter cette modification aux règles de régie interne du conseil d'établissement.

## **16. Activités nécessitant un déplacement à l'extérieur ou un changement aux heures régulières pour l'année 2019-2020**

M. Maxim Pilote énumère une liste d'activités nécessitant un court déplacement à l'extérieur de l'école. Comme ces sorties de classe doivent être approuvées par les membres du CE, M. Maxim Pilote propose de toutes les approuver une seule fois, et ce, pour l'année scolaire 2019-2020. Les membres discutent des différents endroits que les classes peuvent visiter.

**C.E.-22-19-20-06** Il est proposé par M<sup>me</sup> Marie-Eve Bouffard, appuyé par M<sup>me</sup> Julie Drapeau, d'approuver la liste d'activités nécessitant un déplacement à l'extérieur.

M. Maxim Pilote précise que 50\$ de subvention sont octroyés par enfant. Comme les enseignants n'ont pas dépassé ce montant, aucun frais ne sera déboursé par les parents pour les sorties éducatives. De plus, le budget restant pourra être appliqué sur les frais des projets spéciaux afin de faire diminuer ceux-ci.

M. Maxim Pilote présente le projet spécial en éducation physique pour tous élèves de l'école Jouvence pour l'année scolaire 2019-2020.

**C.E.-22-19-20-07** Il est proposé par M. Yan Castilloux, appuyé par M<sup>me</sup> Julie Drapeau, d'accepter le projet spécial en éducation physique pour tous les élèves de l'école Jouvence pour l'année scolaire 2019-2020.

M. Maxim Pilote présente le projet spécial en éducation physique pour tous les élèves de l'école Les Primevères pour l'année scolaire 2019-2020.

**C.E.-22-19-20-08** Il est proposé par M<sup>me</sup> Marie-Eve Bouffard, appuyé par M<sup>me</sup> Kim BeauBien, d'accepter le projet spécial en éducation physique pour tous les élèves de l'école Les Primevères pour l'année scolaire 2019-2020.

M. Maxim Pilote présente le projet spécial pour les élèves de 3<sup>e</sup> année de l'école Les Primevères pour l'année scolaire 2019-2020.

**C.E.-22-19-20-09** Il est proposé par M<sup>me</sup> Marie-Eve Bouffard, appuyé par M. Yan Castilloux, d'accepter le projet spécial des élèves de 3<sup>e</sup> année de l'école Les Primevères pour l'année scolaire 2019-2020.

M. Maxim Pilote présente le projet spécial pour les élèves de 6<sup>e</sup> année de l'école Les Primevères et de l'école Jouvence pour l'année scolaire 2019-2020.

**C.E.-22-19-20-10** Il est proposé par M<sup>me</sup> Marie-Eve Bouffard, appuyé par M<sup>me</sup> Kim BeauBien, d'accepter le projet spécial pour les élèves de 6<sup>e</sup> année de l'école Les Primevères et de l'école Jouvence pour l'année scolaire 2019-2020.

M. Maxim Pilote présente le projet spécial pour la sortie de fin d'année des élèves de 6<sup>e</sup> année de l'école Les Primevères et de ceux de l'école Jouvence pour l'année scolaire 2019-2020.

**C.E.-22-19-20-11** Il est proposé par M<sup>me</sup> Marie-Eve Bouffard, appuyé par M<sup>me</sup> Kim BeauBien, d'accepter le projet spécial pour la sortie de fin d'année des élèves de 6<sup>e</sup> année de l'école Les Primevères et ceux de l'école Jouvence pour l'année scolaire 2019-2020.

M. Maxim Pilote présente les différentes activités éducatives complémentaires qui seront vécues à l'école Les Primevères et à l'école Jouvence lors de l'année scolaire 2019-2020.

**C.E.-22-19-20-12** Il est proposé par M<sup>me</sup> Valérie Lépine, appuyé par M<sup>me</sup> Sophie Nadeau, d'accepter les différentes activités éducatives complémentaires à l'école Les Primevères et à l'école Jouvence pour l'année scolaire 2019-2020.

M<sup>me</sup> Hélène Beaulieu donne des précisions sur la campagne de financement Air-PAL qu'aimeraient vivre les élèves de 5<sup>e</sup> année des deux écoles. Celle-ci consiste à vendre des billets de tirage au coût de 2,00\$. Les prix donnés aux gagnants du tirage sont offerts gratuitement par différents commanditaires. Ainsi, cette campagne n'engendre aucune dépense. Sur le 2,00\$, 1,50\$ diminuera la facture de l'enfant et 0,50\$ sera remis à Air-PAL. M<sup>me</sup> Hélène Beaulieu poursuit en donnant des précisions sur une campagne de financement qu'aimeraient vivre les élèves de 6<sup>e</sup> année. Cette campagne, sous forme de «carte à gratter», serait réalisée par les élèves de 6<sup>e</sup> année de l'école Les Primevères ainsi que ceux de l'école Jouvence.

**C.E.-22-19-20-13** Il est proposé par M<sup>me</sup> Marie-Eve Gagné, appuyé par M<sup>me</sup> Marie-Renée Coulombe, d'accepter les différentes campagnes de financement pour l'année scolaire 2019-2020.



## 17. Informations générales

### a) de la direction

M. Maxim Pilote explique que la rentrée scolaire s'est très bien déroulée. Les rencontres de parents se sont également bien déroulées.

### b) du personnel

L'activité de la rentrée scolaire est très appréciée de tous.

## 18. Divers

### a) photo scolaire

L'an passé, la décision de prendre les photos dans les classes a été prise. Toutefois, comme l'organisation est très complexe, M<sup>me</sup> Catherine Fournel suggère que les photos soient plutôt prises devant une toile.

### b) collation

M<sup>me</sup> Catherine Fournel mentionne que les consignes de collation divergent d'une classe à l'autre. Pour l'instant, les fruits, les légumes et le fromage sont les collations suggérées en classe ainsi qu'au service de garde. La direction approfondira le sujet avec les différents membres du personnel.

## 18. Levée de l'assemblée

M<sup>me</sup> Catherine Fournel, la présidente, remercie les membres et annonce la levée de l'assemblée à 21h42.

**C.E.-22-19-20-14**

Il est proposé par M<sup>me</sup> Hélène Beaulieu, appuyé par M<sup>me</sup> Marie-Eve Bouffard, d'approuver la levée de l'assemblée à l'école Les Primevères-Jouvence.

---

Maxim Pilote  
Directeur  
École Les Primevères-Jouvence

---

Catherine Fournel  
Présidente du CÉ  
École Les Primevères-Jouvence